

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MAI 2018**

Délibération
n° 2018.05.140

**Affectation Compte
Administratif 2017 :
Budget principal**

LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 mai 2018**

Secrétaire de séance : Gilbert CAMPO

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Gilbert CAMPO, Daniëlle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Daniëlle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Philippe VERGNAUD, Michel BUISSON à Eric SAVIN, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Daniëlle MERIGLIER, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Catherine BREARD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2018**DELIBERATION
N° 2018.05.140**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

AFFECTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : BUDGET PRINCIPAL

Par délibération n° 414 du 29 juin 2017 le conseil communautaire a approuvé la création d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour la gestion de La Nef à compter du 1^{er} janvier 2018. En conséquence, GrandAngoulême ne disposera plus de budget annexe La Nef en 2018.

Il convient après le vote du compte administratif 2017 du budget annexe de la Nef, d'intégrer les résultats de fonctionnement et d'investissement 2017 au budget principal de la collectivité.

Le conseil communautaire a par délibération n° 31 du 15 mars 2018 approuvé la reprise anticipée des résultats de 2017 au budget primitif de 2018.

Ainsi que le prévoit le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et l'instruction budgétaire M14, l'excédent de fonctionnement de 2017 doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le reliquat est affecté librement soit en section d'investissement au titre d'une dotation complémentaire soit en section de fonctionnement.

Il convient de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017.

Les tableaux ci-dessous vous présentent les résultats par section.

Budget principal

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2017 GrandAngoulême	CA 2017 Budget annexe La Nef	CUMUL CA 2017
Résultat d'investissement de l'exercice	- 228 703,21 €	75 522,15 €	- 153 181,06 €
Résultat antérieur reporté d'investissement	- 9 038 134,49 €	137 232,90 €	- 8 900 901,59 €
Résultat de clôture d'investissement	- 9 266 837,70 €	212 755,05 €	- 9 054 082,65 €
Solde des dépenses et recettes reportées	2 936 517,35 €	- €	2 936 517,35 €
Résultat définitif de la section d'investissement ou besoin de financement (si négatif)	- 6 330 320,35 €	212 755,05 €	- 6 117 565,30 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2017	CA 2017	CA 2017
Résultat de fonctionnement de l'exercice	3 685 317,00 €	- 763,50 €	3 684 553,50 €
Résultat antérieur reporté de fonctionnement	13 434 415,90 €	- €	13 434 415,90 €
Résultat de clôture de fonctionnement	17 119 732,90 €	- 763,50 €	17 118 969,40 €

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 15 mai 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'affectation du résultat de fonctionnement pour un montant de **6 330 320,35 €**. Cette somme permet :

- de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de **6 117 565,30 €**
- de procéder à une dotation complémentaire de **212 755,05 €**

Ce montant a été repris en recette au budget primitif 2018 **au compte 1068** : Réserves.

DE CONSERVER en section de fonctionnement la somme de **10 788 649,05 €** Ce montant a été repris en recette de fonctionnement au budget primitif 2018 à l'article 002 : Résultat de fonctionnement reporté.

DE REPORTER en dépense d'investissement la somme de **9 054 082,65 €** Ce montant a été repris au budget primitif 2018 à l'article 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 06 juin 2018	<u>Affiché le :</u> 06 juin 2018